



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2020

### Avis de proposition

Proposée par Monsieur Jean-François Gosselin  
Chef de l'Opposition officielle  
Conseiller municipal  
District électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyée par Monsieur Stevens Melançon  
Président de l'arrondissement de Beauport  
Conseiller municipal  
District électoral de la Chute-Montmorency-  
Seigneurial

- Attendu que le Grand Marché de Québec (GMQ) est en opération sur le site d'ExpoCité depuis un an en date du 14 juin 2020.**
- Attendu que la construction et la conception de ce grand projet a nécessité des investissements totalisant près de 25 millions de dollars de la part des contribuables de la Ville de Québec.**
- Attendu que l'aménagement du GMQ sur le site d'ExpoCité a coûté beaucoup plus cher que prévu alors que la facture du projet est passée de 21,8 à 24,8 millions de dollars, une hausse de près de 14 %.**
- Attendu que cette information a été connue lors d'un comité plénier portant sur le budget de fonctionnement de 2019 de la Ville de Québec, le 12 décembre 2018.**
- Attendu que le vice-président du comité exécutif à la Ville de Québec, Rémy Normand, a affirmé que la municipalité a préféré assumer l'augmentation des coûts pour ne pas diminuer la qualité du projet.**
- Attendu que le maire de Québec a déjà évoqué la possibilité d'accueillir entre 4 et 5 millions de clients annuellement au GMQ.**
- Attendu qu' en février 2020, la Coopérative des horticulteurs de Québec qui gère le GMQ assuraient être « très satisfaits » de l'achalandage des 8 premiers mois d'opération alors qu'elle est incapable de fournir des chiffres précis de fréquentation quotidienne.**
- Attendu que le directeur général du GMQ, Daniel Tremblay, a mentionné lors d'un point de presse, le 20 février 2020, que « le Grand Marché s'est rapidement positionné comme une destination incontournable » en s'appuyant uniquement sur des extrapolations.**
- Attendu que la navette touristique partant du Château Frontenac n'a pas donné de résultats concluants.**
- Attendu que les données d'achalandage de cette navette n'ont jamais été divulguées.**
- Attendu que certains commerçants ont publiquement fait état d'une baisse de l'achalandage à différentes périodes de l'année comparativement à l'ancien site et ont fait part de leurs inquiétudes.**

- Attendu que** plus de 400 000 dollars ont été investis par la Ville de Québec en 2019 dans le cadre des festivités d'ouverture et pour des frais publicitaires ou de promotion.
- Attendu que** Plusieurs événements tel que le spectacle de cirque Féria l'Attraction par Flip Fabrique, le « BBQ Fest » et « La parade des jouets » se sont tenus sur le site de la Place Jean Béliveau pour attirer de la clientèle et créer de l'achalandage près du GMQ.
- Attendu que** les seules données d'achalandage proviennent d'un sondage Léger, effectué en ligne auprès de 500 répondants, et sur les réponses de 540 personnes interrogées au GMQ.
- Attendu que** lors du point de presse du 20 février 2020, avant le début de la crise causée par la COVID-19, le maire de Québec et le directeur général de la Coopérative ont admis que « plus d'efforts devaient être mis pour attirer plus de touristes ».
- Attendu que** l'achalandage estival en 2019 a été au-delà des attentes de la CHQ, sans toutefois être profitable si l'on se fie à la demande faite par l'organisme dans le sommaire décisionnel DE2020-368.
- Attendu que** le comité exécutif de la Ville de Québec a autorisé un prêt à terme de 300 000 dollars à la CHQ, dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI), pour la relance commerciale de l'organisme post-COVID-19.
- Attendu qu'** à la lecture du sommaire décisionnel DE2020-368, la CHQ constate qu'elle a sous-évalué la durée pour déployer les efforts organisationnels et financiers nécessaires à la mise en œuvre de son modèle d'affaires.
- Attendu que** la CHQ a dû apporter plusieurs ajustements au concept élaboré à la fois pour le restaurant Les Arrivages et le magasin général Paniers et Pignons, sous sa responsabilité, afin de mieux répondre aux attentes de sa clientèle, tout en cumulant une perte pour ces deux unités commerciales.
- Attendu que** la CHQ doit s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour redresser sa situation.
- Attendu que** la CHQ reconnaît l'importance de faire appel à un expert externe afin de mettre en place une stratégie de commercialisation adéquate pour rentabiliser celles-ci.
- Attendu que** celui-ci doit « dresser un portrait de la situation financière, évaluer le potentiel de nouveaux revenus ainsi que l'optimisation des dépenses, recommander des actions concrètes visant à maximiser l'expérience client et qui auront un effet positif sur l'achalandage, et ce, durant toute l'année ».
- Attendu que** la Ville de Québec accepte également de se priver de revenus pouvant atteindre jusqu'à 1,7 million de dollars au cours des 3 prochaines années, soit jusqu'en 2022.
- Attendu qu'** une étude produite par le Groupe IBI et la firme d'architectes DAA en 2010 ne recommandait pas le déménagement du GMQ sur le site d'ExpoCité.
- Attendu que** le site d'ExpoCité se trouvait dans le dernier tiers du classement des sites recommandés pour le déménagement du Marché du Vieux-Port.
- Attendu que** cette étude qui comprenait un état de situation et les orientations de développement sur le site de l'ancien marché a été présentée au comité exécutif le 24 mars 2010.

- Attendu que** la CHQ devait gérer le projet de marché saisonnier sur le site du défunt Marché du Vieux-Port, et que le projet a été mis sur la glace pour l'année 2019.
- Attendu que** la coop a indiqué qu'elle ne pouvait gérer les installations temporaires en raison des démarches judiciaires entamées par un avocat qui s'opposaient à la démolition du bâtiment de l'ancien marché.
- Attendu que** le marché satellite devait voir le jour en mai 2020 près du Bassin Louise, dans le Vieux-Québec, avant la pandémie.
- Attendu que** le marché satellite doit être approvisionné principalement par les producteurs et commerçants qui sont déjà présents au Grand Marché, ce qui permet « d'avoir une offre beaucoup plus diversifiée et complète », selon le directeur de la coop.
- En conséquence,** il est proposé que la direction du Grand Marché de Québec présente le plan de relance commerciale ainsi qu'un exposé complet de la situation des finances de l'organisme qui gère cette infrastructure financée par les contribuables de la Ville de Québec lors d'un comité plénier, d'ici la fin de l'automne 2020.

---

Monsieur Jean-François Gosselin  
Chef de l'Opposition officielle  
Conseiller municipal  
District électoral de Sainte-Thérèse-de-  
Lisieux

---

Monsieur Stevens Mélançon  
Président de l'arrondissement de Beauport  
Conseiller municipal  
District électoral de la Chute-Montmorency-  
Seigneurial